



# DECLARATION LIMINAIRE

## CAP du 21 Septembre 2023

Madame la sous directrice

Nous voici réunis pour une CAP de titularisation, situations individuelles et recours évaluation.

Vous constaterez que nous avons de plus en plus de recours concernant les demandes de congé formation de nos collègues. La formation est un droit et les collègues n'en ont jamais abusé. Alors oui, ils souhaitent évoluer. Vous n'êtes pas sans méconnaître le mouvement de colère actuelle. Nos collègues ne se retrouvent plus pour bon nombre dans leur fonction. Et aujourd'hui, nous avons des refus de demande basé sur la nécessité de service uniquement parce que les effectifs ne sont pas là.

Alors certes, les juridictions doivent fonctionner mais c'est la double peine pour nos collègues. Au-delà de devoir gérer de nombreuses heures supplémentaires, on leur refuse ce droit à pouvoir évoluer professionnellement.

Madame la sous directrice, nous comptons sur vos qualités humaines pour faire droit à ces demandes qui sont légitimes et raisonnables.

Oui, tous nos collègues attendent de la reconnaissance ;

Oui, tous nos collègues souhaitent un renforcement des moyens humains pour ne plus tout devoir faire ;

Oui, tous nos collègues veulent des pauses des réformes en cours ;

Oui, tous nos collègues veulent des outils informatiques modernes et non ceux de la préhistoire ;

Et malgré tout, la Justice est rendue chaque jour par des collègues qui attendent une juste reconnaissance qui aujourd'hui passe par les demandes faites tant de congés formation ou de recours évaluation qui leur permettra pour certains d'obtenir un CIA correct.

Ne méconnaissions pas les attentes de nos collègues qui se sentent déconsidérés !

Aujourd'hui, incompréhension, frustration et colère sont au rendez-vous.

Fo Justice

